

Sommaire

1-FISUEL Informations Générales	1
2-La vulgarisation et la sécurité des batteries de stockage stationnaires au Japon	2
3-Nouveau comité de projet International ISO/PC 329	3
4-Webinaire IECEE avec le RNF - 29 mars 2022	4
5-Qualifelec – qualification des entreprises en France	4
6-Première édition « MEGGER Africa Summit » Mai 2022 Dakar Sénégal	6
7-ONSE – Observateur National de la Sécurité Electrique en France	7



1-FISUEL Informations Générales

Pour des newsletters riches :

Nous remercions MEGGER, FESIA, QUALIFELEC, IECEE, ONSE d’avoir transmis à la FISUEL, des informations à partager qui ont toutes un lien avec la sécurité électrique.

Continuer à enrichir les newsletters par vos articles qui vous semblent intéresser les utilisateurs de l’électricité.

Site Internet FISUEL : <https://www.fisuel.org/>

Site internet World Safety Barometer : Il offre la possibilité de comparer le niveau de sécurité électrique, pays par pays suivant 13 critères. <https://www.safetybarometer.org/>

Nous rappelons :

- le mail de correspondance administratif est Patrick Aubelis : patrick.aubelis@fisuel.org ,
- le Siège Social de FISUEL au 21 rue Ampère, Paris, 75017, France.
- le numéro de téléphone du Secrétaire Général : + 33 (0) 6 86 51 84 92

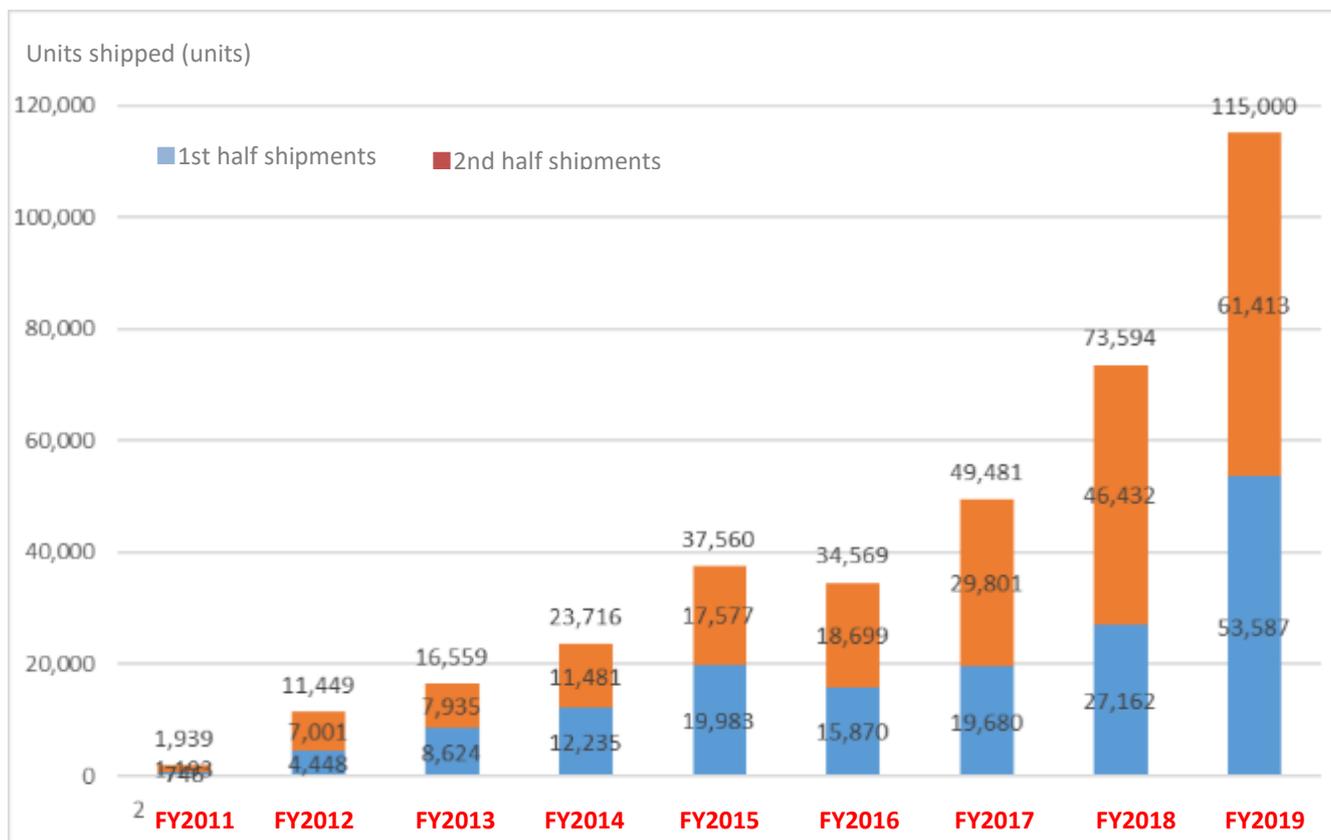
Rappel de quelques articles traités dans les Newsletters :

- NL44 : S’engager avec Electriciens sans frontières
- NL45 : Site Internet WorldSafetyBarometer, Cossuel au Sénégal, Electriciens sans frontières au Liban



2-La vulgarisation et la sécurité des batteries de stockage stationnaires au Japon

Les batteries de stockage stationnaires deviennent de plus en plus populaires au Japon, les expéditions de batteries de stockage au lithium stationnaires au cours de l'exercice 2019 dépassant les 110 000 unités. Environ 90% d'entre eux étaient destinés à un usage domestique et devraient être utilisés pour la consommation privée d'électricité solaire excédentaire.



(Source: The Japan Electrical Manufacturers' Association [JEMA])

Entre-temps, le gouvernement japonais a annoncé en octobre 2020 sa déclaration de « neutralité carbone d'ici 2050 » et afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement prévoit de formuler une stratégie de croissance verte ainsi que des plans d'action pour 14 domaines industriels clés.

L'un des 14 domaines industriels clés est les "industries de l'automobile et des batteries". Les batteries de stockage seront nécessaires non seulement pour l'électrification des automobiles, mais aussi pour la vulgarisation des sources d'énergie renouvelables telles que les cellules solaires et l'énergie éolienne. Le gouvernement japonais a fixé son objectif pour la capacité totale cumulée des batteries de stockage fixes installées pour les ménages, commerciale et industrielle d'environ 24 GWh d'ici 2030. Le gouvernement prévoit de promouvoir des politiques qui soutiennent la R&D (recherches et développements), les démonstrations technologiques et les investissements en capital, ainsi que le développement de cadres institutionnels pour promouvoir la réutilisation des batteries et la sécurité électrique, et la collaboration dans le domaine de la normalisation.

La sécurité des accumulateurs stationnaires doit également être assurée pour favoriser leur vulgarisation. Les batteries de stockage stationnaires à usage domestique ne sont pas soumises à des inspections périodiques effectuées par les compagnies d'électricité ou par des organismes d'inspection, tels que les associations d'inspection de la sécurité électrique qui sont mandatées par les compagnies d'électricité, il est donc recommandé aux propriétaires de faire appel à des entreprises spécialisées pour effectuer les travaux nécessaires. Contrôles. Certains modèles sont conçus pour afficher automatiquement un "Avis d'inspection" lorsque le nombre d'années de fonctionnement ou un autre paramètre atteint une valeur spécifiée.

Les batteries de stockage stationnaires à grande échelle à usage commercial et industriel ont souvent été fixées à des centrales électriques, des sous-stations ou des sites de demande.

À l'avenir, cependant, ils devraient également être installés indépendamment et interconnectés avec les systèmes de transmission ou de distribution d'électricité.

Pour cette raison, le Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (METI) prend les devants dans l'établissement du statut juridique des "stations de stockage électrique", des normes techniques de sécurité électrique, des normes de maintenance et d'inspection, des règles relatives aux ingénieurs de gestion de la maintenance, et les règles de signalement en cas d'accident.



Exemple d'installation de batteries de stockage stationnaires à grande échelle (Source : Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie)

Source : Fesia Japan



3-Nouveau Comité de projet International ISO/PC 329

La démarche ISO est initiée sur les analyses des incidents affectant les consommateurs.

Il a été proposé un nouveau sujet (NWIP) relatif à la création d'un nouveau comité international ISO/PC sur les lignes directrices en matière d'analyse des incidents affectant les consommateurs.

Cette proposition a été préparée par le Comité de politique des consommateurs de l'ISO (COPOLCO) et portée par le Japon transmise via son organisme national de normalisation, le JISC.

L'objectif annoncé est d'élaborer une norme volontaire internationale ISO proposant des lignes directrices en matière d'analyse / enquête sur les incidents dans lesquels des consommateurs sont blessés physiquement ou décèdent en utilisant des produits, des services, des installations ou autres, et ce de manière à prévenir la survenue de nouveaux incidents. Fisuel suivra les évolutions des travaux de ce Comité Normatif.



4-Webinaire IECEE avec le RNF - 29 mars 2022

« Le 29 Mars 2022, la Commission Électrotechnique internationale (IEC) à travers son Academy (IEC Academy) et le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) ont organisé un webinaire sur les Systèmes d'Evaluation de la Conformité de l'IEC avec en point de mire, le Système IECEE qui concerne la certification des produits et des composants électrotechniques. Plus de 300 personnes ont participé à ce premier webinaire destiné aux pays francophones.

Lors de ce webinaire, Marie Claude Drouin, Secrétaire générale du RNF, a saisi l'opportunité pour présenter son organisation qui regroupe trente pays francophones à travers le monde. La mission du RNF est notamment de promouvoir la normalisation comme outil de diplomatie économique car – dit – elle, « Qui fait la norme fait le marché ».

Quant à Monsieur Yapo François Ahoti, Directeur régional de l'IEC pour l'Afrique, il a présenté brièvement l'IEC en s'attachant à montrer que l'IEC est l'organisation internationale leader en matière de normalisation dans le domaine électrotechnique, en mettant l'accent sur le déploiement par l'IEC de plusieurs Systèmes d'Evaluation de la conformité, reconnus et utilisés au plan mondial.

L'essentiel de ce webinaire a été l'ouvrage de Pierre Selva, membre de Fisuel et Expert de l'IEC et de ses systèmes d'évaluation de la conformité. Dans son intervention, Pierre a présenté les quatre systèmes d'Evaluation de la conformité de l'IEC à savoir :

- 1- L'IECRE pour l'évaluation de la conformité des systèmes d'énergie renouvelable
- 2- L'IECQ pour l'évaluation de la conformité des composants électroniques
- 3- L'IECEX pour l'évaluation de la conformité des équipements utilisés en atmosphère explosif.
- 4- Et l'IECEE pour lequel il est allé plus en profondeur en donnant des détails sur l'importance de ce système pour l'acceptation des équipements électrotechniques dans le commerce international et l'accès aux marchés des pays dans toutes les zones géographiques du monde.

Pour ces quatre systèmes, l'IEC délivre des certificats qui sont en accès libre sur son site internet.

Voici le lien pour visualiser le webinaire : <https://go.iec.ch/4b>”



5-Qualifelec – Qualification des entreprises en France

La qualification des entreprises, un outil au service de la qualité et de la sécurité des installations électriques

La qualification est une démarche volontaire qui permet à une entreprise de faire reconnaître, par une tierce partie, ses compétences et sa capacité à mener à bien une activité précise, en répondant à la fois aux exigences de sécurité imposées par les normes en vigueur et celles liées à la qualité attendue par les usagers.

Créé en 1955, Qualifelec est l'organisme de qualification historique de la filière électrique, énergétique et numérique en France. Son objectif est de contribuer à la qualité, la sécurité et la performance des installations électriques, au bénéfice des usagers. Pour remplir cet objectif, Qualifelec s'appuie sur le dispositif de qualification solide et impartial, reconnu comme une référence dans la qualification des entreprises.

La qualification, marque d'excellence de l'entreprise

La qualification d'une entreprise est une marque singulière dans le paysage de la qualité, une spécificité française, régie par la norme NF X50-091, propre aux Organismes Professionnels de Qualification.

Le respect de cette norme garantit l'impartialité et l'indépendance de l'organisme de qualification, agissant comme tierce partie entre l'entreprise et ses clients, ainsi que sa capacité à élaborer et à mettre en œuvre des référentiels.

La qualification d'une entreprise évalue, en examinant ce qu'elle a su faire et ce qu'elle a les moyens de faire, ses compétences et son savoir-faire pour réaliser des travaux spécifiques dans une activité donnée. Elle atteste des capacités et du professionnalisme de l'entreprise sur la base d'informations contrôlées et régulièrement actualisées. L'ensemble de ces critères est listé dans des référentiels, qui couvrent le champ d'expertise de Qualifelec.

Ces référentiels de qualification sont élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché et s'adaptent en permanence aux évolutions technologiques, normatives et réglementaires, tout en prenant en compte les aspects de sécurité électrique et les nouveaux usages qui se développent.

Un processus de qualification exemplaire

Chaque demande de qualification auprès de Qualifelec fait l'objet d'un traitement en trois étapes.

À réception des demandes, Qualifelec prend soin d'interroger directement les clients des entreprises, afin d'estimer leur degré de satisfaction par rapport aux travaux réalisés. L'appréciation des compétences de l'entreprise par ceux qui ont fait appel à elle constitue un élément clé de recommandation. Dans la démarche qualité de Qualifelec, cet avis est donné selon des critères objectifs de délais d'exécution, de conformité des travaux et de respect des engagements commerciaux.

Dans un second temps, le pôle instruction de Qualifelec vérifie que le dossier est complet et conforme au référentiel de la qualification demandée.

Enfin la demande est étudiée par un comité de qualification, seule instance autorisée à attribuer les qualifications. Au sein de ces comités, des qualificateurs, experts bénévoles reconnus pour leur professionnalisme, examinent la demande pour en valider la cohérence et évaluer attentivement les compétences et le savoir-faire des entreprises. Chaque décision est prise collégialement.

Car la force du dispositif de qualification de Qualifelec réside dans cette communauté de 350 qualificateurs, répartis sur l'ensemble du territoire. Les qualificateurs siègent dans 12 comités de qualification. Ils sont issus des trois collèges qui composent les instances de Qualifelec :

- Le collège des organisations professionnelles de la filière,
- Le collège des représentants des clients et prescripteurs de la qualification,
- Le collège des institutionnels.

Ils reflètent, ainsi, l'ensemble des intérêts de la filière du génie électrique, énergétique et numérique, les professionnels, forts de leur vision « métier », qualifiant à parité avec les donneurs d'ordre et les institutionnels.

Aux termes de ce processus, Qualifelec délivre aux entreprises qualifiées, un certificat de qualification. Ce document officiel est la synthèse des compétences de l'entreprise, reconnues par un tiers objectif.

Le certificat de qualification, marque d'excellence et de confiance

Arborer un certificat de qualification Qualifelec est un atout pour les entreprises. Il leur permet de se démarquer par rapport à la concurrence, de renforcer la confiance de leurs clients dans leurs compétences et de gagner en visibilité et en notoriété, grâce aux possibilités de référencement offertes par Qualifelec sur son moteur de recherche et à travers ses partenariats.

Le certificat de qualification apporte aux usagers des informations objectives sur le profil de l'entreprise, son savoir-faire et la qualité de ses prestations. Il les aiguille dans le choix d'une entreprise et les rassure au moment de s'engager dans des travaux.

Le certificat délivré par Qualifelec est ainsi le reflet de la compétence de l'entreprise, reconnue par un tiers objectif. L'usage de la marque Qualifelec, qui est encadrée, est un outil pour améliorer sa visibilité. Enfin, l'entreprise qualifiée est visible sur un moteur de recherche disponible sur le site internet de Qualifelec. L'utilisateur dispose ainsi d'informations objectives sur le profil de l'entreprise et sa compétence.

Qualifelec œuvre chaque jour pour améliorer la visibilité des entreprises qualifiées et accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs démarches de travaux.



6-Première édition « MEGGER Africa Summit » Mai 2022 Dakar Sénégal



Le **Megger Africa Summit** est un événement exclusif et inédit sur le continent Africain. Du 10 au 12 mai 2022, Megger, groupe industriel international leader dans la fabrication d'équipements de test et mesure des installations électriques, a organisé son premier Sommet dédié au continent africain à Dakar, Sénégal.

Ce Sommet a été inauguré par Monsieur Mamadou SYLLA, Directeur de SECUREL et membre actif de la FISUEL, et Monsieur Mor KASSE, Directeur Général de COSELEC et Président de FESELEC (Fédération des Entreprises au Sénégal dans l'Électricité).

Certains membres de la Fisuel étaient présents : le Bénin avec Contrelec, la France avec Consuel, la Côte d'Ivoire avec LBTP, le Mali avec Acavie.

Durant trois jours de conférences et de démonstrations techniques, plus de 150 participants, venant de 12 pays africains se sont réunis dans un but commun : échanger sur les moyens de test et mesure qui peuvent fiabiliser le réseau et garantir la sécurité des opérateurs et des clients du réseau.

Experts internationaux et grands industriels ont ainsi présenté et échangé sur les dernières innovations technologiques pour l'industrie électrique ainsi que les avancées, opportunités et défis en matière de maintenance et de surveillance des installations électriques en Afrique.

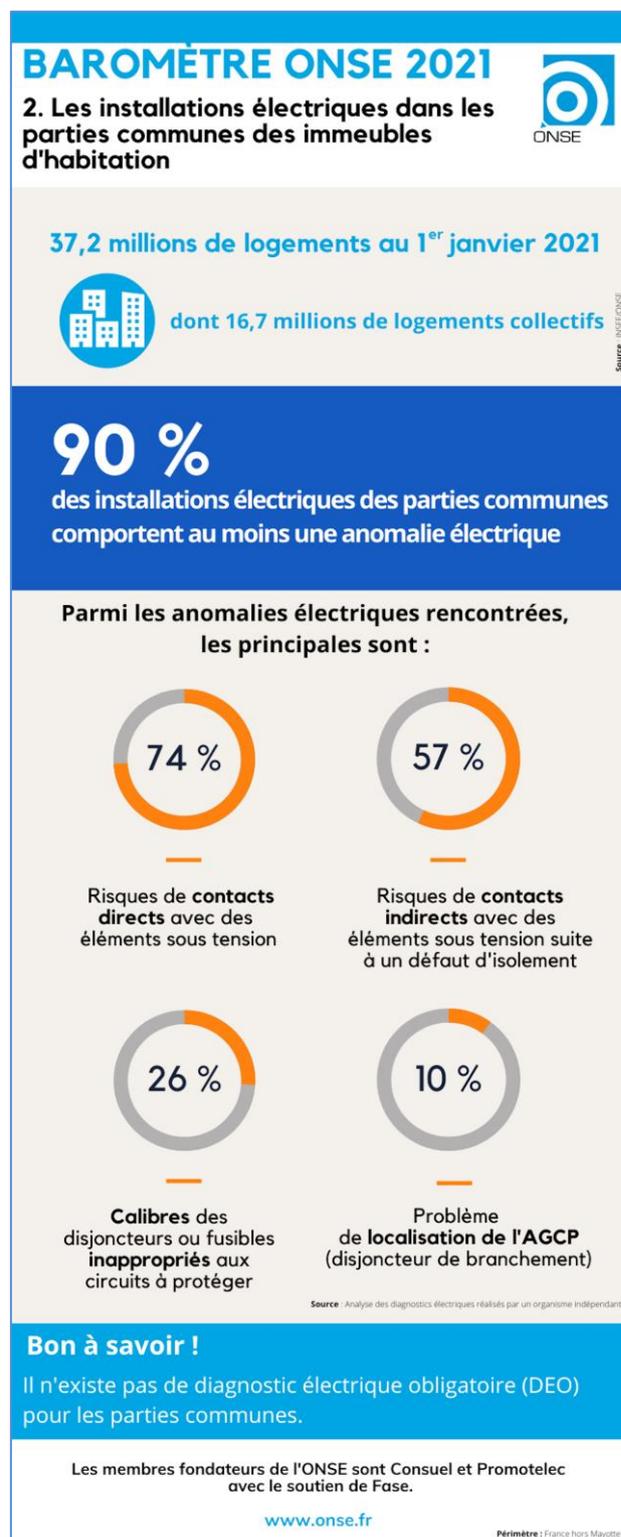
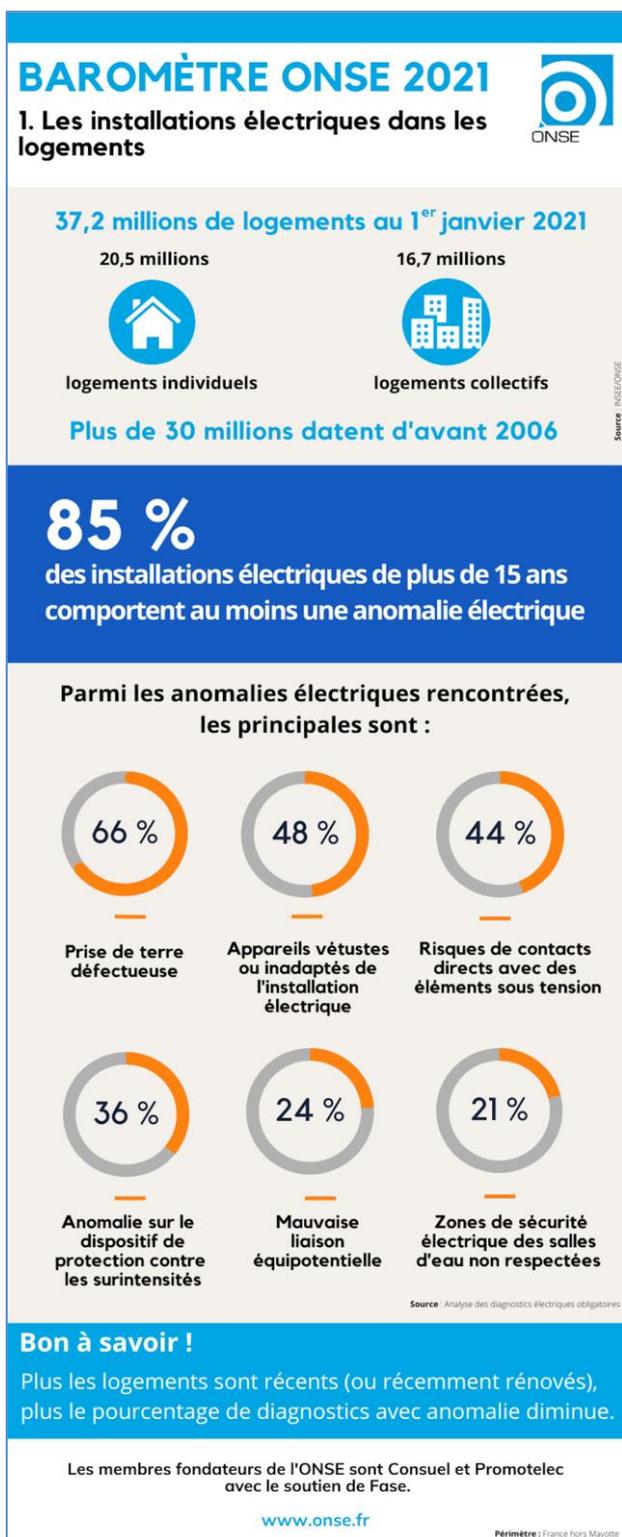
Nous remercions la FISUEL d'avoir pu être représentée à notre Sommet et nous sommes heureux d'avoir pu participer à sa promotion auprès de l'audience présente.

Nous vous donnons rendez-vous dans deux ans, pour la prochaine édition du Megger Africa Summit.



7-ONSE – Observateur National de la Sécurité Electrique en France

Après 10 ans de travaux par les experts ONSE en France sur les données et les terminologies liés à la sécurité électrique, voici la publication du premier baromètre ONSE, celui de 2021. Il est constitué de 4 fiches que vous trouverez dans l'onglet « résultats et publications » du site internet www.onse.fr.



BAROMÈTRE ONSE 2021

3. Les électrifications, électrocutions et dommages électriques



3 000 blessures par électrification/an



30 à 40 décès par électrocution/an
avec une diminution par 2 entre 2000 et 2016



340 000 déclarations de dommages électriques/an auprès des assurances

Les principales causes sont :

- Surtensions**
comme la foudre ou des variations de tension sur le réseau électrique
- Surintensités**
comme un courant important qui passe dans les fils électriques du fait de nombreux équipements électriques branchés via des rallonges électriques
- Défaillance**
d'un composant de l'installation électrique ou d'un équipement électrique branché


Bon à savoir !
Les conséquences économiques liées aux électrifications, électrocutions et dommages électriques représentent **1,6 milliard d'euros/an.**

Les membres fondateurs de l'ONSE sont Consuel et Promotelec avec le soutien de Fase.

www.onse.fr Périmètre : France hors Mayotte

BAROMÈTRE ONSE 2021

4. Les incendies d'habitation



240 000 déclarations de sinistres incendies d'habitation/an auprès des assurances
dont 15 000/an pour les parties communes

80 000 interventions des Sapeurs-pompiers par an pour des incendies d'habitation.
Ces incendies entraînent en moyenne **280** décès et **15 000** blessés par an sur place.

Entre 20 et 35 % des incendies d'habitation seraient de source électrique dûs :

- 2/3** aux composants de l'installation électrique ou des équipements électriques branchés
- 1/3** aux comportements humains inadaptés

Bon à savoir !
Les conséquences économiques liées aux incendies d'habitation représentent **4 milliards d'euros/an.**

Les membres fondateurs de l'ONSE sont Consuel et Promotelec avec le soutien de Fase.

www.onse.fr Périmètre : France hors Mayotte



Si vous avez des sujets que vous souhaitez partager avec les destinataires de la newsletter FISUEL, n'hésitez pas à nous faire parvenir une page sous Word avec photos à l'adresse e-mail patrick.aubelis@fisuel.org

La Newsletter est disponible sur le site <https://www.fisuel.org/newsletters/>

